

AVIS RELATIF A L'ORGANISATION D'UN TIRAGE SUPER JACKPOT DU JEU DÉNOMMÉ "EUROMILLIONS"

Article 1^{er}

Un « Tirage Super Jackpot », organisé en application des règles de participation du jeu, aura lieu le 21 septembre 2018.

Article 2

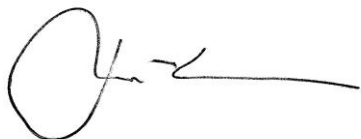
Il sera attribué à l'ensemble des gagnants de premier rang de ce tirage un gain minimum garanti de 130 millions d'euros.

Article 3

En application du sous-article 8.4.2.2.2 des règles de participation du jeu EuroMillions précitées, les compléments qui seraient nécessaires à cet effet seront prélevés sur le Fonds de réserve de Super Cagnotte.

Fait à Leudelange, le 31 août 2018.

Loterie Nationale



Léon LOSCH
Directeur